

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Finances

Direction Générale des Impôts



Moussahama'tic

**GUIDE DE DECLARATION  
ET DE PAIEMENT EN LIGNE DE LA  
« DECLARATION G50 »**



**Disponibilité**



**Rapidité**



**Facilité**



**Sécurité**

**Juillet 2021**

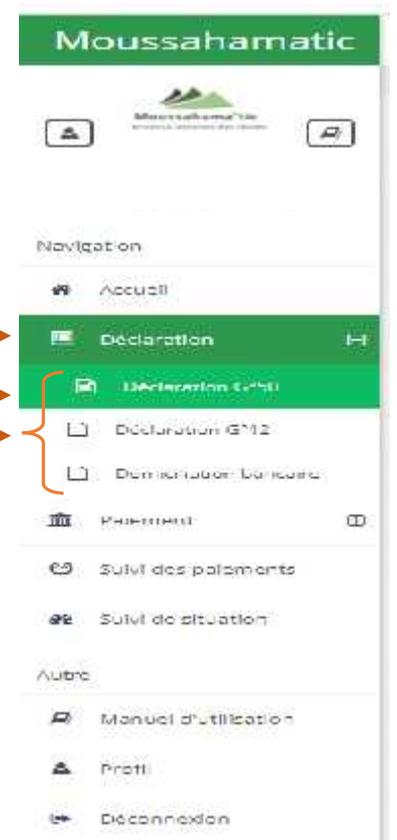
# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Comment souscrire en ligne votre déclaration «G n°50»?</b> .....02
	1.1 Comment souscrire en ligne la déclaration « <b>G50 /mensuelle</b> »?.....02
	1.2 Comment souscrire en ligne la déclaration « <b>G50/ acompte provisionnel</b> »?.....07
	1.2.1 Comment souscrire la «G50/ acompte provisionnel TAP et /ou TVA » ?.....08
	1.2.2 Comment souscrire la «G50/ acompte provisionnel IRG » ?.....12
	1.2.3 Comment souscrire la «G50/ acompte provisionnel IBS » ?.....15
	1.3. Comment souscrire en ligne la déclaration « <b>G50/ solde de liquidation</b> » ?.....8
	1.3.1 Comment souscrire la «G50/ solde de liquidation TAP et/ ou TVA » ?.....18
	1.3.2 Comment souscrire la «G50/ solde de liquidation IBS » ?.....20
	1.4 Comment souscrire en ligne la déclaration « <b>G50 /Néant</b> » ?.....22
<b>2</b>	<b>Comment payer en ligne vos déclarations « G n°50 » ?</b> .....25
<b>3</b>	<b>Déconnexion</b> .....28
<b>4</b>	<b>Supports techniques</b> .....28
<b>5</b>	<b>Nos contacts</b> .....28

1

Comment souscrire en ligne votre déclaration «G n°50» ?

- Connectez-vous à votre espace privé sur le portail « **Moussahama'tic** » ;
- Allez dans le menu de navigation à gauche ;
- Cliquez sur la rubrique « **Déclaration** », un sous menu s'affiche ;
- Cliquez sur « **Déclaration G 50** »



La fenêtre ci-dessous apparait, elle vous permet de choisir le type de déclaration (G50 mensuelle, G50 Acomptes, G50 liquidation annuelle, G50 néant) ;

- Sélectionnez le type de déclaration et cliquez ensuite sur le **Entrer**, vous serez orienté vers le formulaire G50 adéquat.

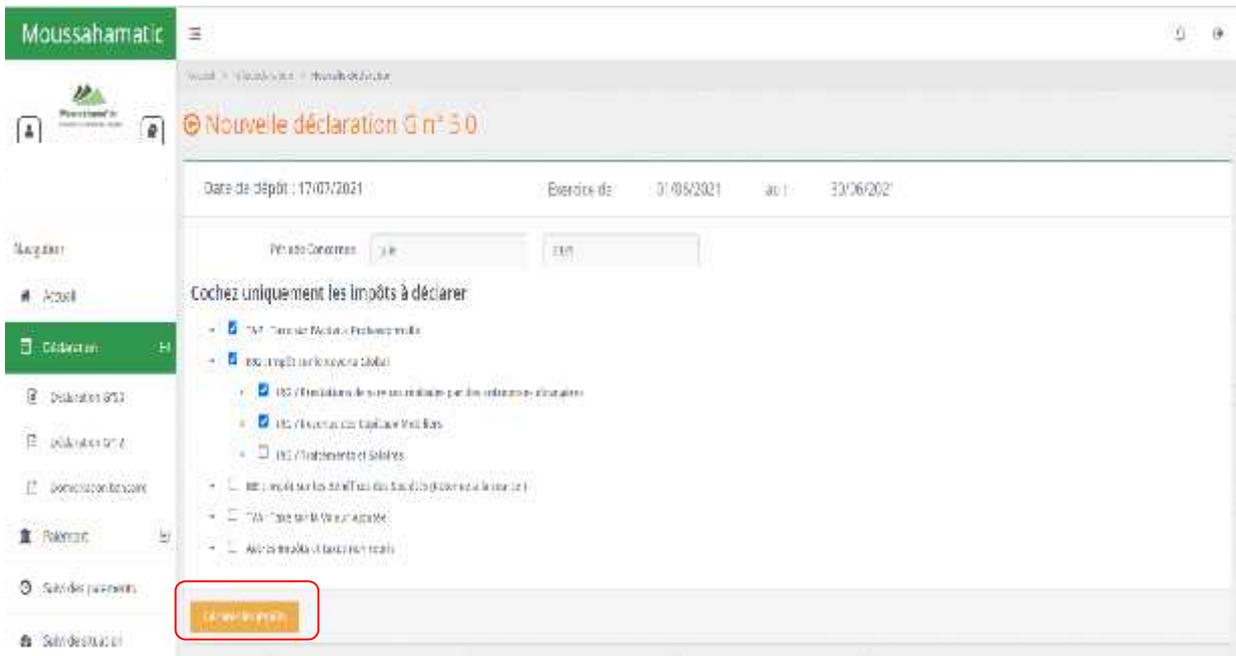
**Entrer**



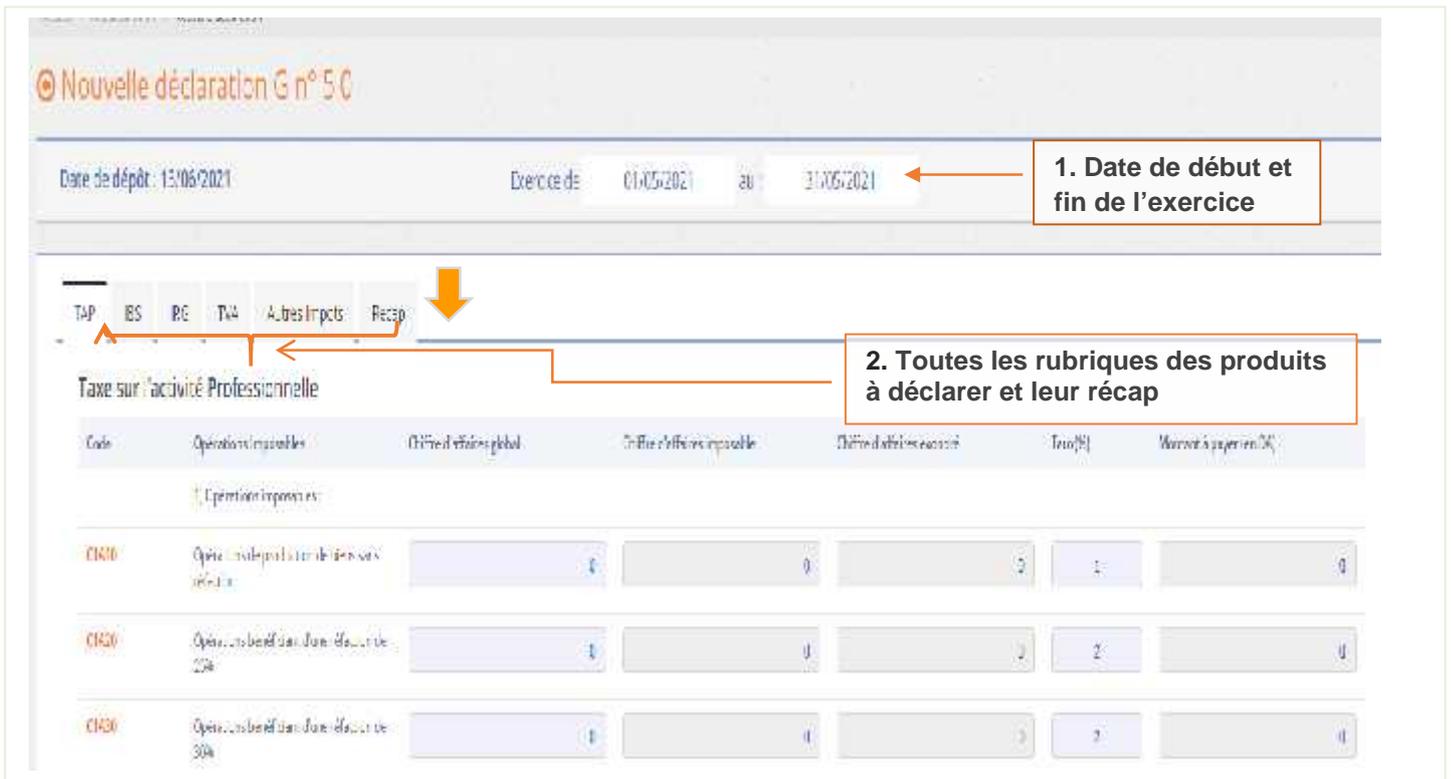
1.1 Comment souscrire en ligne la «G50 mensuelle » ?

Lorsque vous sélectionnez le type de déclaration «**G50 mensuelle** », la fenêtre suivante s'affiche ;

- Cochez uniquement les lignes correspondantes à vos obligations fiscales et cliquez sur le bouton **Déclarer les impôts**



- Le formulaire de déclaration des impôts s'affiche.



### A- Comment déclarer les impôts et taxes de la «G 50 mensuelle» ?

L'exemple suivant représente le cas de figure où toutes les lignes ont été sélectionnées (cas de la G50 mensuelle).

Vous devez renseigner tous les onglets de gauche à droite. Chaque impôt a son propre onglet.

Le dernier onglet à droite « **Récap** » représente le récapitulatif et le total des impôts déclarés

- Cliquez sur le bouton **Calculer** pour calculer le montant total de la déclaration et éventuellement les pénalités de retard.
- Cliquez sur le bouton **Enregistrer** pour enregistrer votre déclaration.

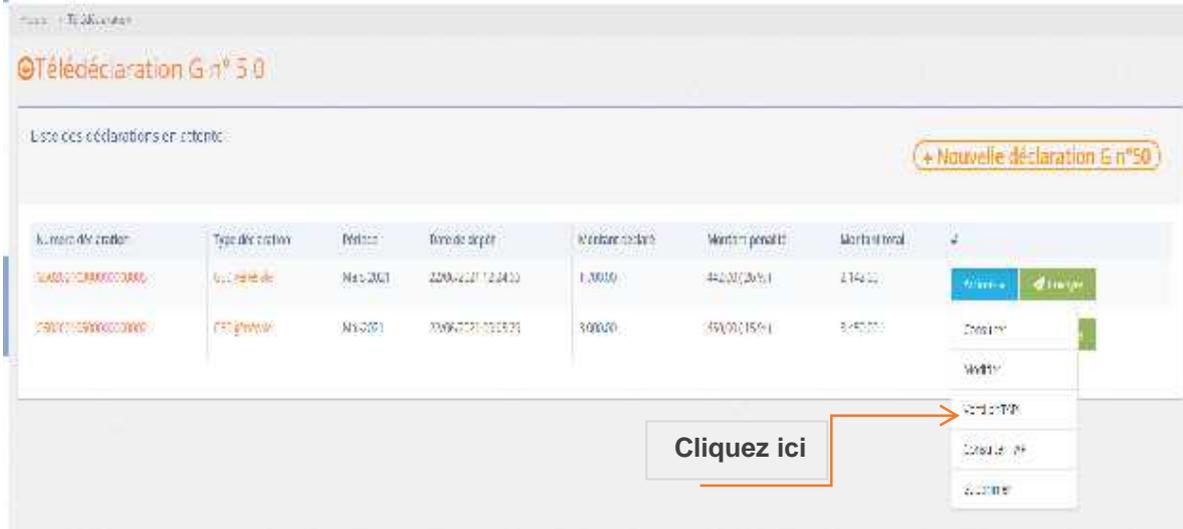
Vous retrouverez votre déclaration dans la rubrique «**Déclaration**» / Sous rubrique «**Déclaration G50**».

### Observations importantes

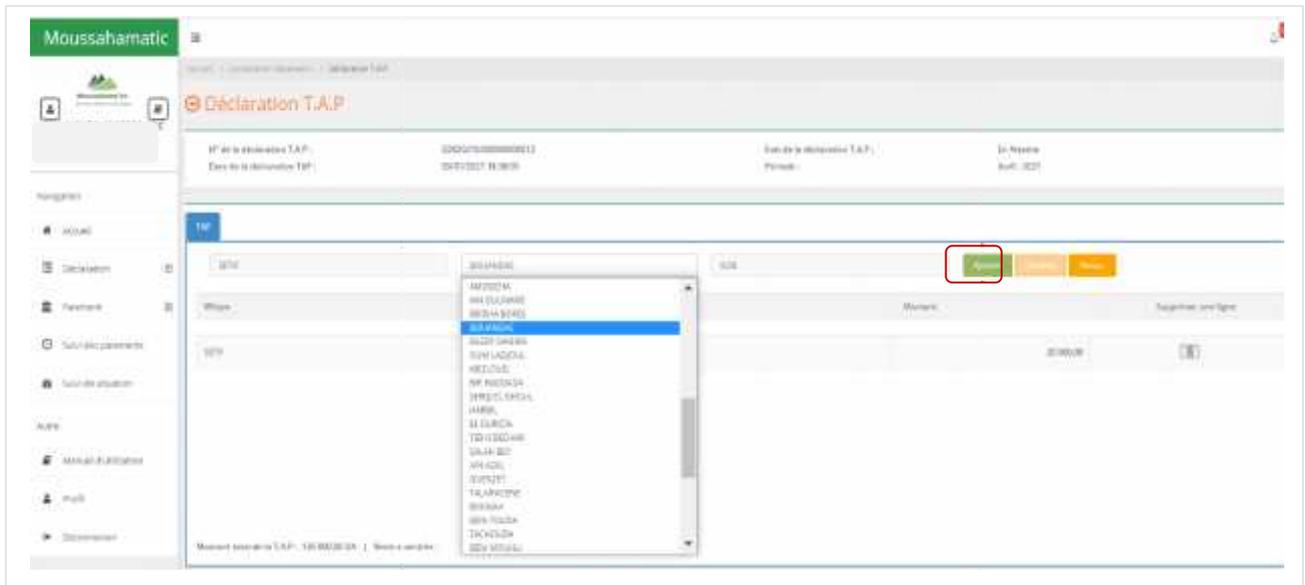
- Assurez-vous des montants renseignés en consultant votre déclaration ;
- Vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre déclaration, avant de l'envoyer à nos services.
- Si vous êtes soumis à la TAP, vous êtes tenu de procéder à la ventilation de cette taxe avant d'envoyer votre déclaration.
- Votre déclaration en ligne n'est considérée comme étant envoyée et réceptionnée par nos services que lorsque vous procédez à son envoi en cliquant sur le bouton «**envoyer**».

## B. Comment ventiler votre TAP ? :

Allez dans le menu de navigation à gauche → «Déclaration» → «Déclaration G50», vous retrouverez les déclarations «G 50» enregistrées.



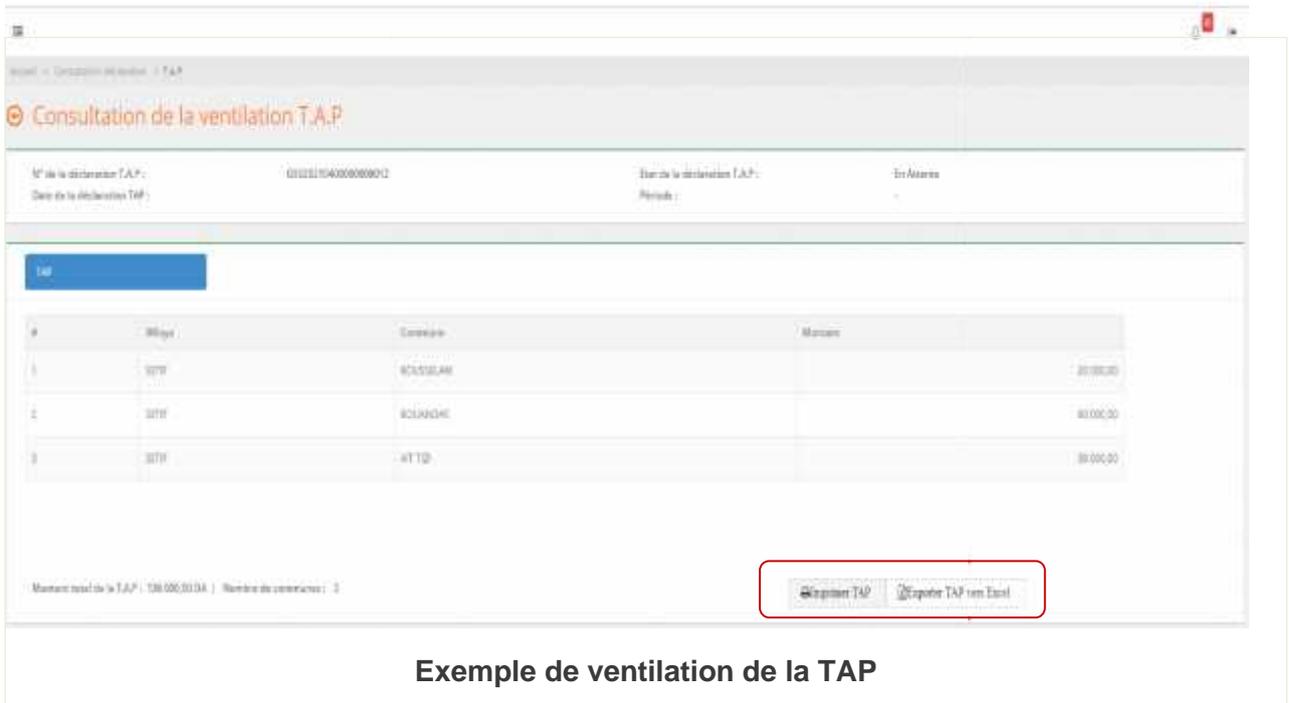
- Cliquez sur le bouton, **Action** un menu textuel s'affiche,
- Cliquez sur «Ventiler TAP», le formulaire de ventilation s'affiche :



- Sélectionnez la wilaya et la commune bénéficiaires ;
- introduisez le montant revenant à cette commune ;
- Cliquez sur le bouton **Ajouter**
- Procédez de la même façon pour toutes les communes concernées ;
- En cas d'erreur, vous pouvez supprimer la commune au profit de laquelle la ventilation erronée a été opérée.

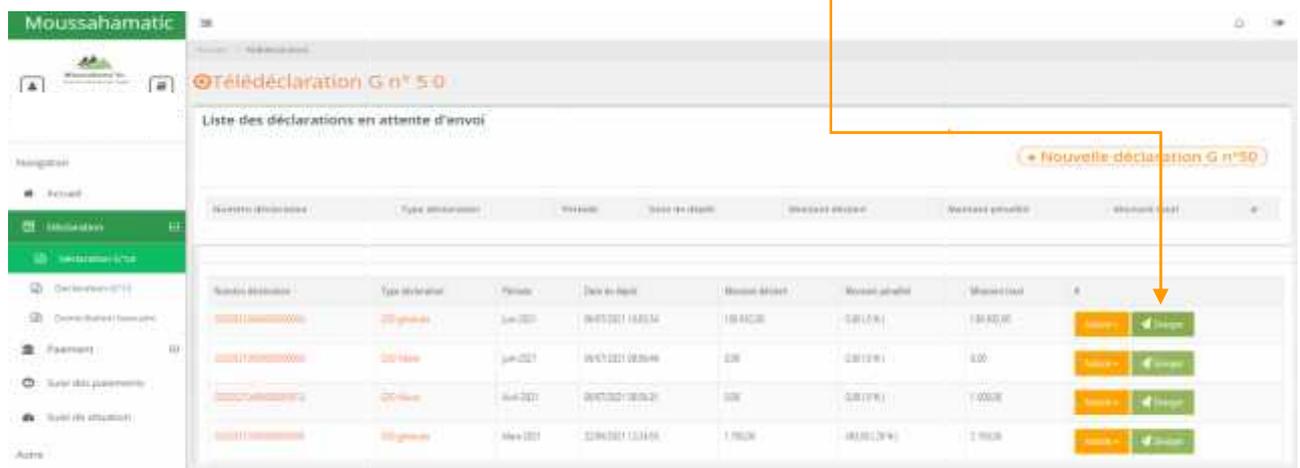
- Vous pouvez utiliser le bouton **Générer** pour récupérer la dernière ventilation envoyée.

Vous pouvez consulter, télécharger, imprimer et exporter en Excel, votre ventilation à partir du menu textuel.



### C. Comment envoyer votre déclaration à nos services :

- Allez dans le menu de navigation à gauche → «**Déclaration**» → «**Déclaration G50**».
- Consultez et vérifiez votre déclaration. S'il n'y a pas d'erreur, vous pouvez procéder à l'envoi de votre déclaration en cliquant sur le bouton **Envoyer** comme indiqué sur la figure suivante :



Dès que votre déclaration est envoyée, vous la retrouverez dans la rubrique « **Paiement** » dans le menu de navigation à gauche → «**Paiement**» → «**Paiement G50** ».

### Observations importantes

- *Votre déclaration en ligne n'est considérée comme étant réceptionnée par nos services que lorsqu'elle est envoyée.*
- *La déclaration envoyée hors délais légaux est soumise aux pénalités de retard légalement prévues.*

## 1.2 Comment souscrire en ligne la déclaration «G50 / Acompte provisionnel» ?

Si vous êtes soumis au régime des acomptes provisionnels, vous devez savoir que :

- **Le nombre annuel des acomptes provisionnels à déclarer pour l'IRG** est de deux (02) acomptes. Vous devez déclarer chaque acompte dans un formulaire dédié.
- **Le nombre annuel des acomptes provisionnels à déclarer pour l'IBS** est de trois (03) acomptes. Vous devez déclarer chaque acompte dans un formulaire dédié.
- **Le nombre annuel d'acomptes provisionnels pour la TAP et la TVA** est de douze (12) acomptes. Vous devez les déclarer dans le même formulaire pour chaque acompte mensuel.

### Observation importante

- *Les contribuables ayant opté pour le régime des acomptes provisionnels en matière de TVA et de TAP, doivent avoir une autorisation préalable délivrée par l'inspection des impôts compétente.*

### 1.2.1 Comment souscrire la «G50/ acompte(s) provisionnel(s) TAP et /ou TVA » ?

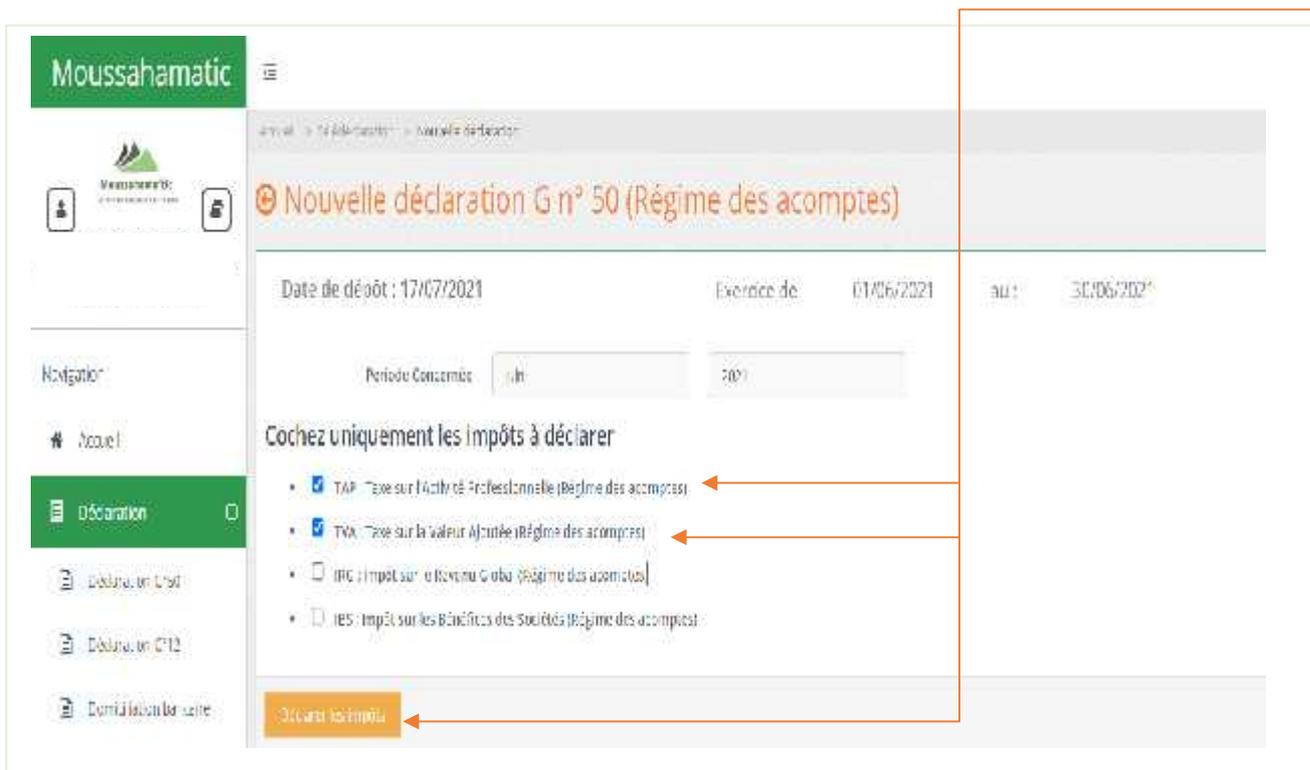
#### A - comment déclarer l'acompte provisionnel ?

Pour déclarer l'acompte (ou les acomptes) TAP et/ou TVA, suivez les étapes suivantes :

- Allez dans le menu de navigation à gauche → «Déclaration» → «Déclaration G50»
- Sélectionnez le bouton « G50 Acomptes » et cliquez ensuite sur **Entrer**



- Vous serez orienté vers le formulaire G50 adéquat.
- Cochez les lignes d'impôts TAP et/ou TVA et cliquez sur le bouton **Déclarer les impôts**



- Le formulaire des acomptes sélectionnés s'affiche.
- Vous devez renseigner tous les onglets de gauche à droite. Chaque impôt a son propre onglet.

Le dernier onglet à droite « **Récap** » représente le récapitulatif et le total des impôts déclarés.

- Cliquez sur le bouton **Calculer** pour calculer le montant total de la déclaration et éventuellement les pénalités de retard.
- Cliquez sur le bouton **Enregistre** pour enregistrer votre déclaration.

Vous retrouverez votre déclaration dans la rubrique «**Déclaration** » → «**Déclaration G50**».

### Observations importantes

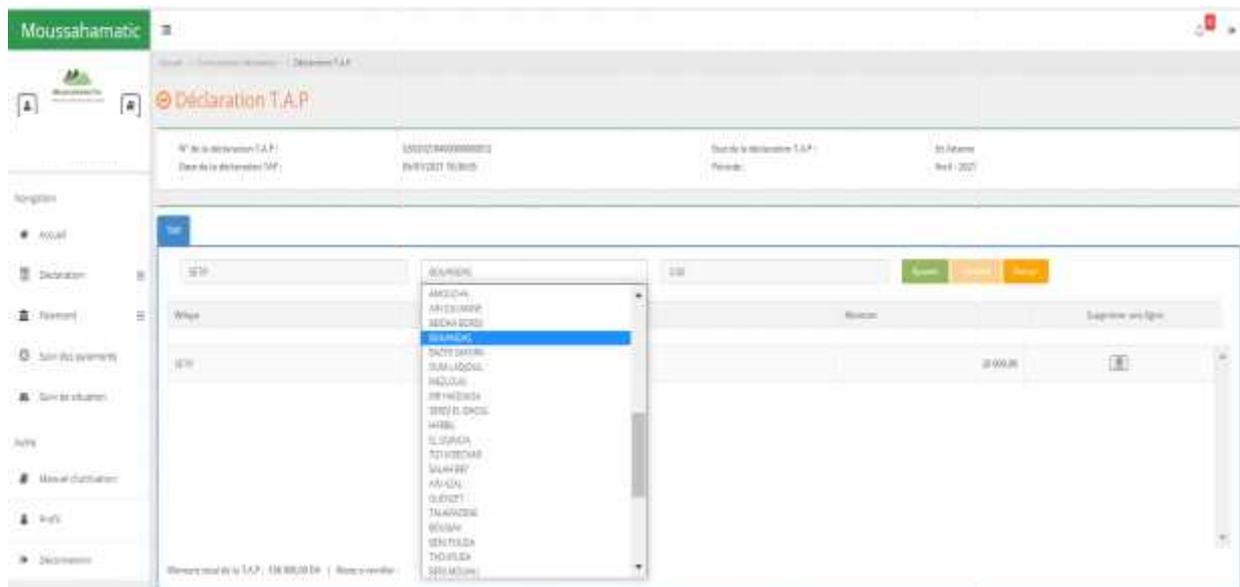
- Assurez-vous des montants renseignés en consultant votre déclaration.
- Vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre déclaration, avant de l'envoyer à nos services.
- Si vous êtes soumis à la TAP, vous êtes tenu de procéder à la ventilation de cette taxe avant d'envoyer votre déclaration.
- Votre déclaration en ligne n'est considérée comme étant envoyée et réceptionnée par nos services que lorsque vous procédez à son envoi en cliquant sur le bouton « **envoyer** ».

## B - Comment ventiler votre TAP ?

Allez dans le menu de navigation à gauche → «Déclaration» → «Déclaration G50», vous retrouverez les déclarations «G 50» enregistrées.



- Cliquez sur le bouton **Action**, un menu textuel s'affiche,
- Cliquez sur «Ventiler TAP», le formulaire de ventilation s'affiche



- Sélectionnez la wilaya et la commune bénéficiaires ;
- Introduisez le montant revenant à cette commune ;
- Cliquez sur le bouton **Ajouter**
- Procédez de la même façon pour toutes les communes concernées.
- En cas d'erreur, vous pouvez supprimer la commune au profit de laquelle la ventilation erronée a été opérée.

- Vous pouvez utiliser le bouton **Générer** pour récupérer la dernière ventilation envoyée.
- Vous pouvez consulter, télécharger, imprimer et exporter en Excel, votre ventilation à partir du menu textuel.

**Exemple de ventilation TAP**

### C - Comment envoyer votre déclaration à nos services ?

- Allez dans le menu de navigation à gauche → «**Déclaration**» → «**Déclaration G50** ».
- Consultez et vérifiez votre déclaration. S'il n'y a pas d'erreur, vous pouvez procéder à l'envoi de votre déclaration en cliquant sur le bouton **Envoyer** comme indiqué sur la figure suivante :

Dès que votre déclaration est envoyée, vous la retrouverez dans la rubrique « Paiement » dans le menu de navigation à gauche → «Paiement» → «Paiement G50 ».

### Observations importantes

- Votre déclaration en ligne n'est considérée comme étant réceptionnée par nos services que lorsqu'elle est envoyée.
- La déclaration envoyée hors délais légaux est soumise aux pénalités de retard légalement prévues.

## 1.2.2 Comment souscrire la «G50/ acompte provisionnel IRG » ?

### A - comment déclarer l'acompte provisionnel IRG ?

Pour déclarer l'acompte IRG, suivez les étapes suivantes :

- Allez dans le menu de navigation à gauche → «Déclaration » → «Déclaration G50 »
- Sélectionnez le bouton « G50 Acomptes » et cliquez ensuite sur **Entrer**

- Vous serez orienté vers le formulaire G50 adéquat.
- Cochez les lignes d'impôts IRG et cliquez sur le bouton **Déclarer les impôts**

- Le formulaire d'acompte IRG s'affiche.
- Vous devez renseigner tous les onglets de gauche à droite.
- Le dernier onglet à droite «**Récap**» représente le récapitulatif et le total des impôts déclarés.
- Cliquez sur le bouton **Calculer** pour calculer le montant total de la déclaration et éventuellement les pénalités de retard.
- Cliquez sur le bouton **Enregistre** pour enregistrer votre déclaration.

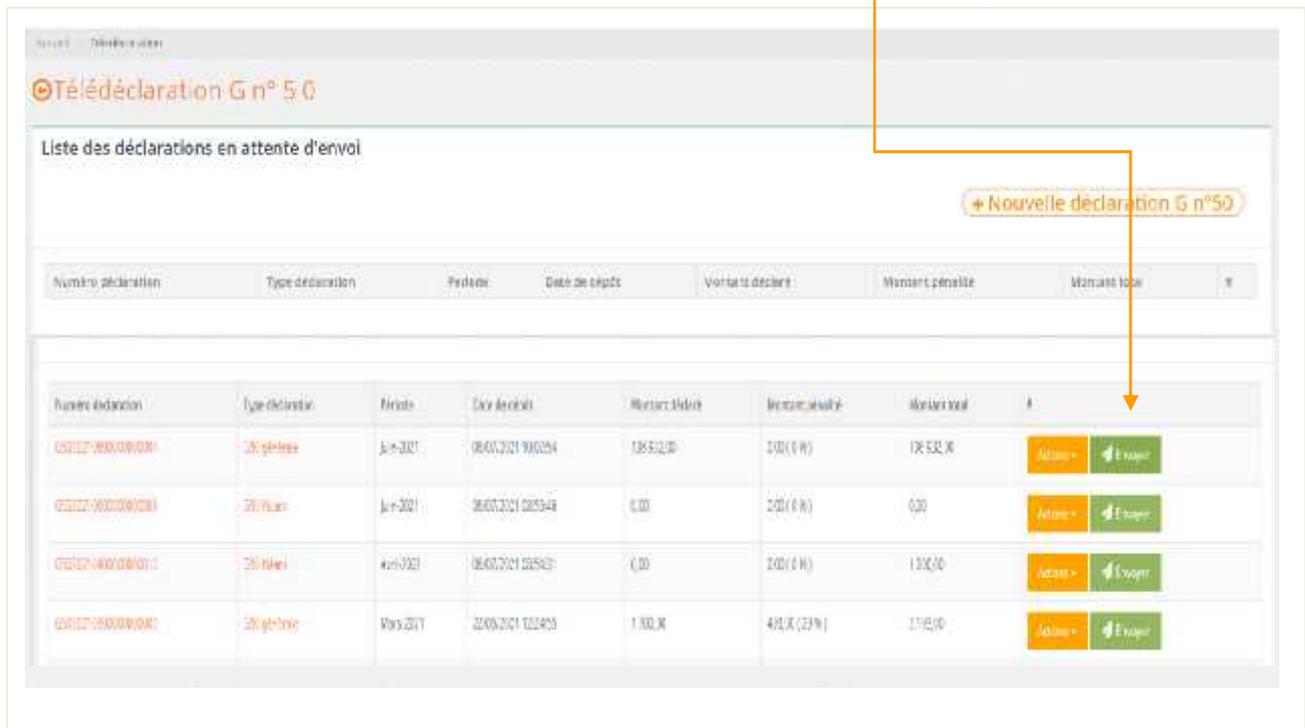
Vous retrouverez votre déclaration dans la rubrique → «**Déclaration**» → «**Déclaration G50**».

### Observations importantes

- Assurez-vous des montants renseignés en consultant votre déclaration.
- Vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre déclaration, avant de l'envoyer à nos services.
- Si vous êtes soumis à la TAP, vous êtes tenu de procéder à la ventilation de cette taxe avant d'envoyer votre déclaration.
- Votre déclaration en ligne n'est considérée comme étant envoyée et réceptionnée par nos services que lorsque vous procédez à son envoi en cliquant sur le bouton « **envoyer** ».

## B - Comment envoyer votre déclaration à nos services ?

- Allez dans le menu de navigation à gauche → «**Déclaration**» → «**Déclaration G50** ».
- Consultez et vérifiez votre déclaration. S'il n'y a pas d'erreur, vous pouvez procéder à l'envoi de votre déclaration en cliquant sur le bouton **Envoyer** comme indiqué sur la figure suivante :



Dès que votre déclaration est envoyée, vous la retrouverez dans la rubrique « **Paiement** » dans le menu de navigation à gauche → «**Paiement**» → «**Paiement G50** ».

### Observations importantes :

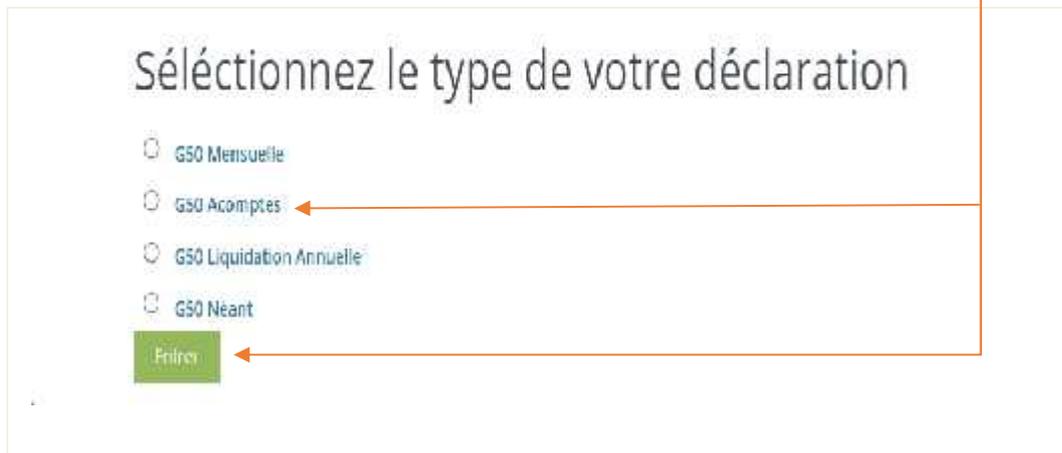
- *Votre déclaration en ligne n'est considérée comme étant réceptionnée par nos services que lorsqu'elle est envoyée.*
- *La déclaration envoyée hors délais légaux est soumise aux pénalités de retard légalement prévues.*

### 1.2.3 Comment souscrire la «G50/ acompte provisionnel IBS » ?

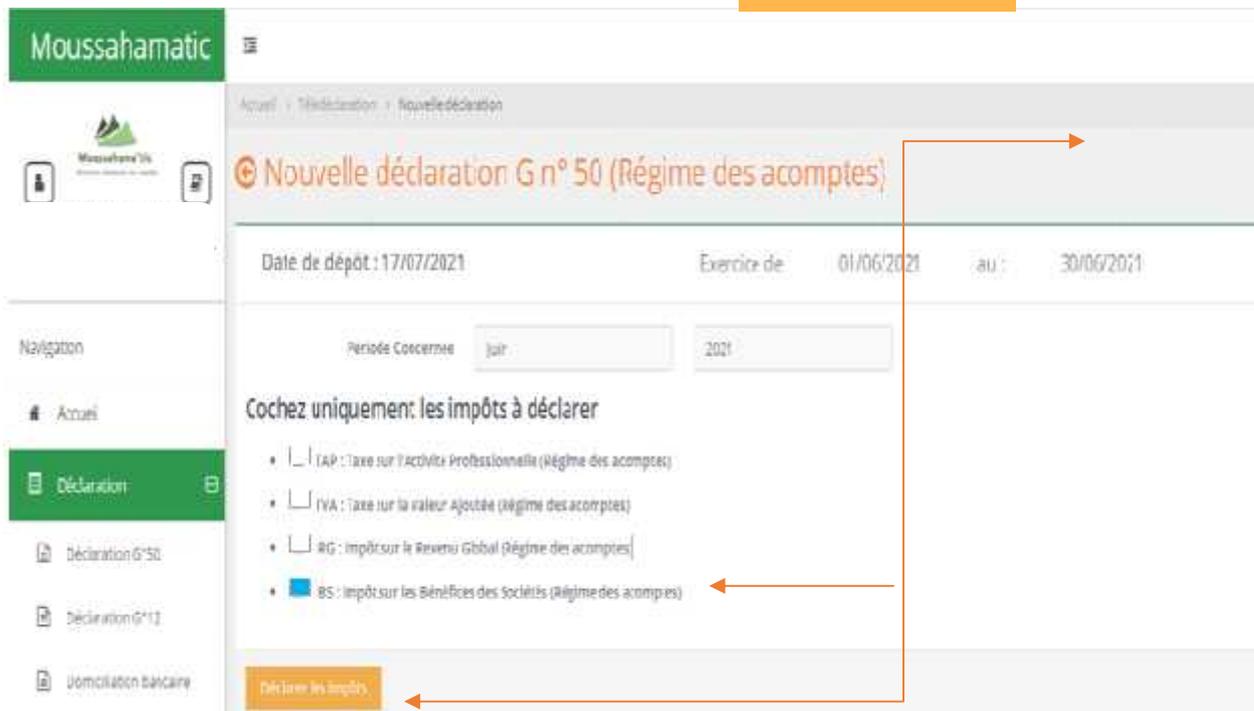
#### A - comment déclarer l'acompte provisionnel IBS ?

Pour déclarer l'acompte IBS, suivez les étapes suivantes :

- Allez dans le menu de navigation à gauche → «Déclaration» → «Déclaration G50»
- Sélectionnez le bouton « G50 Acomptes » et cliquez ensuite sur **Entrer**



- Vous serez orienté vers le formulaire G50 adéquat.
- Cochez la ligne « IBS » et cliquez sur le bouton **Déclarer les impôts**



Le formulaire d'acompte « **IBS** » s'affiche :

RÉCAPITULATION (EN DZ)		Montant déclaré
Impôt		
1- IBS	€(500000/A)	
2- TVA à payer	€(200000/500000/A)	
3- IBS	€(200000/M)	
4- IBS	€(200000)	
<b>Montant total déclaré</b>		

Montant des droits dus :   
 Toujours la pénalité (P) :   
 Montant de la généralité :   
 Montant total à payer :

- Vous devez renseigner tous les onglets de gauche à droite.
- Le dernier onglet à droite «**Récap**» représente le récapitulatif et le total des impôts déclarés.
- Cliquez sur le bouton **Calculer** pour calculer le montant total de la déclaration et éventuellement les pénalités de retard.
- Cliquez sur le bouton **Enregistre** pour enregistrer votre déclaration.
- Vous retrouverez votre déclaration dans la rubrique → «**Déclaration**» → «**Déclaration G50**».

#### Observations importantes

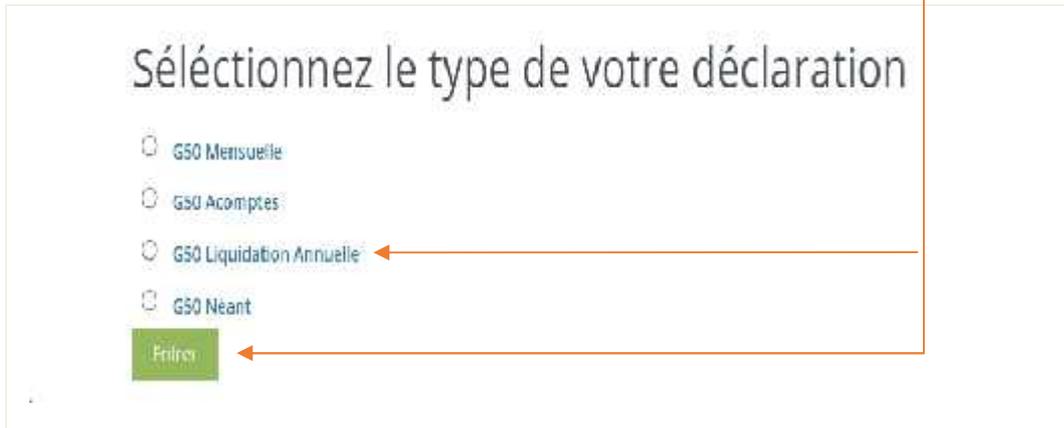
- Assurez-vous des montants renseignés en consultant votre déclaration.
- Vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre déclaration, avant de l'envoyer à nos services.
- Votre déclaration en ligne n'est considérée comme étant envoyée et réceptionnée par nos services que lorsque vous procédez à son envoi en cliquant sur le bouton « envoyer ».



### 1.3 Comment souscrire en ligne la déclaration « G 50/ Solde de liquidation » ?

Pour déclarer la «G50/ Liquidation annuelle», suivez les étapes suivantes :

- Allez dans le menu de navigation à gauche → «**Déclaration** » → «**Déclaration G50** »
- Sélectionnez le bouton « **G50 Acomptes** » et cliquez ensuite sur **Entrer**



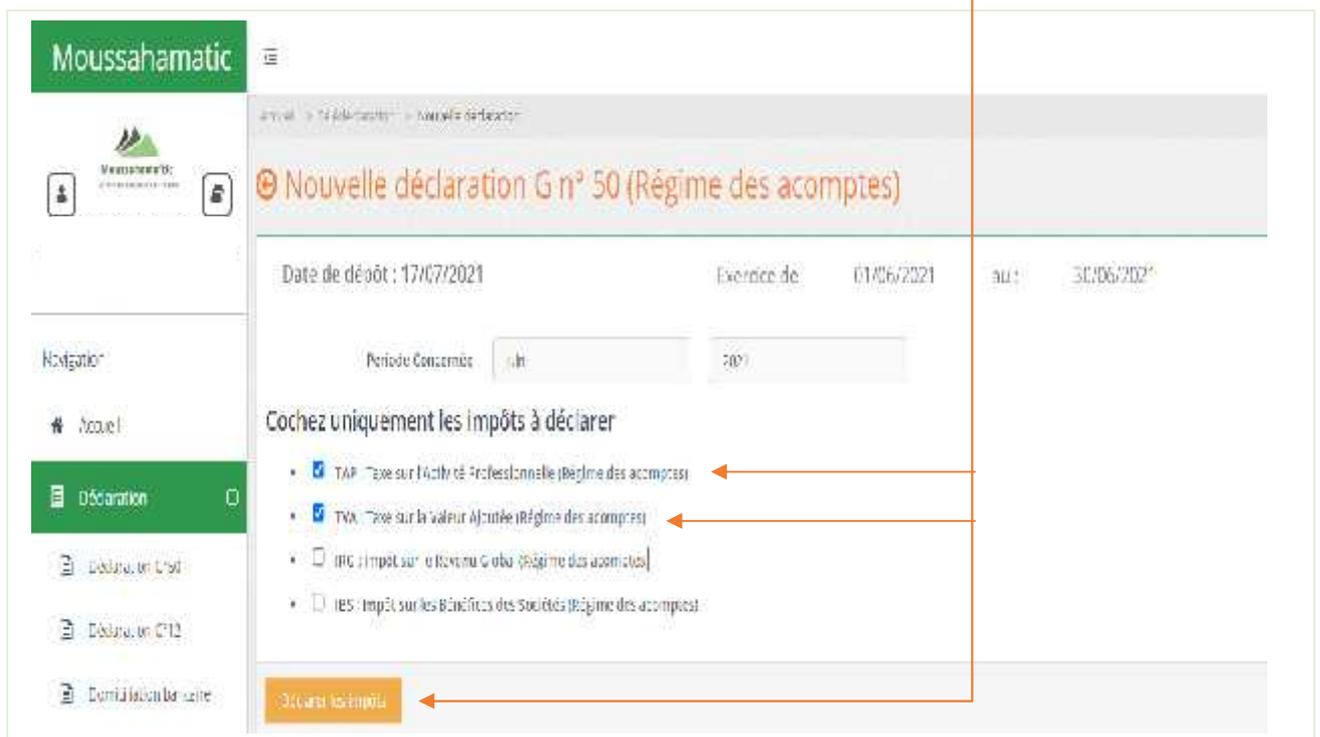
- Vous serez orienté vers le formulaire G50 adéquat.

#### 1.3.1 Comment souscrire la «G 50/solde de liquidation TAP et/ ou TVA » ?

##### A- Comment déclarer le solde de liquidation de la TAP et/ ou de la TVA ?

Pour effectuer la déclaration du solde de liquidation annuelle de la « **TAP** » et/ou de la « **TVA** », vous devez renseigner le même formulaire.

- Cochez les deux lignes de taxes **TAP** et/ou **TVA** et cliquez sur le bouton **Déclarer les impôts**



Le formulaire correspondant s'affiche :

- Vous devez renseigner tous les onglets de gauche à droite. Chaque impôt a son propre onglet.
- Le dernier onglet à droite «**Récap**» représente le récapitulatif et le total des impôts déclarés.
- Cliquez sur le bouton **Calculer** pour calculer le montant total de la déclaration et éventuellement les pénalités de retard.
- Cliquez sur le bouton **Enregistre** pour enregistrer votre déclaration.

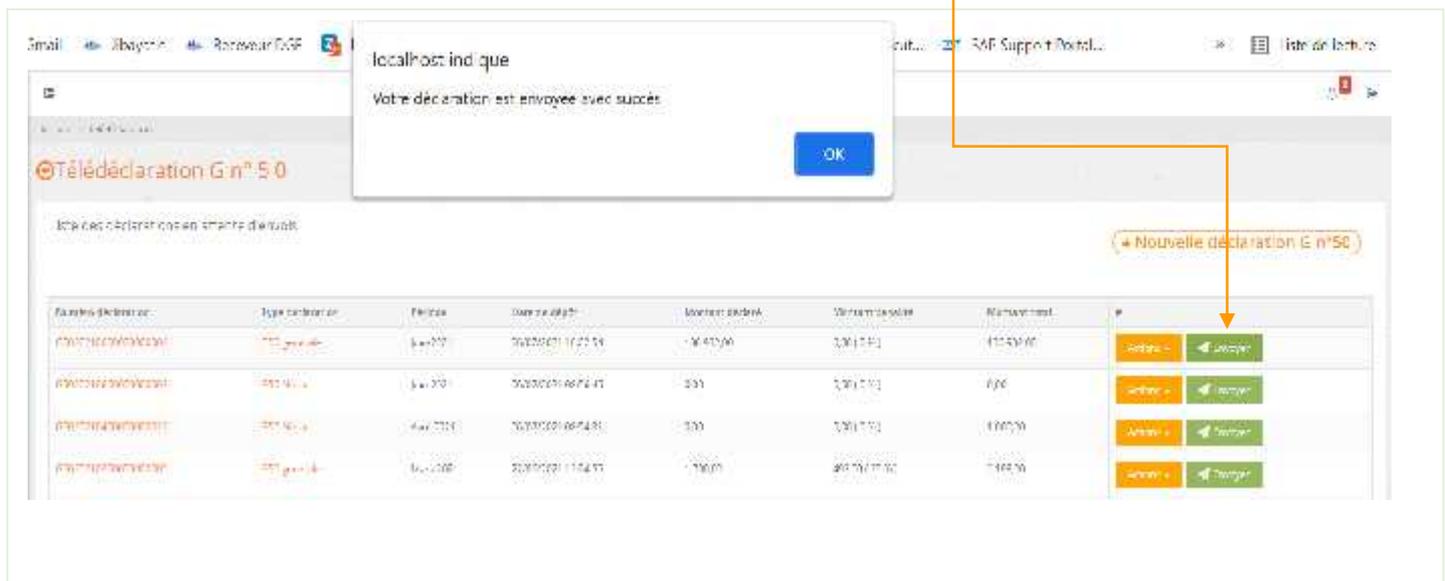
Vous retrouverez votre déclaration dans la rubrique → «**Déclaration**» → «**Déclaration G50**».

### Observations importantes

- Assurez-vous des montants renseignés en consultant votre déclaration.
- Vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre déclaration, avant de l'envoyer à nos services.
- Votre déclaration en ligne n'est considérée comme étant envoyée et réceptionnée par nos services que lorsque vous procédez à son envoi en cliquant sur le bouton « envoyer ».

### B - Comment envoyer votre déclaration à nos services ?

- Allez dans le menu de navigation à gauche → «**Déclaration**» → «**Déclaration G50** ».
- Consultez et vérifiez votre déclaration. S'il n'y a pas d'erreur, vous pourrez procéder à l'envoi de votre déclaration en cliquant sur le bouton **Envoyer** comme indiqué sur la figure suivante :



Dès que votre déclaration est envoyée, vous la retrouverez dans la rubrique « Paiement » dans le menu de navigation à gauche → «Paiement» → «Paiement G50 ».

### Observations importantes

- Votre déclaration en ligne n'est considérée comme étant réceptionnée par nos services que lorsqu'elle est envoyée.
- La déclaration envoyée hors délais légaux est soumise aux pénalités de retard légalement prévues.

## 1.3.2 Comment souscrire la « G50/solde de liquidation IBS ?

### A - Comment déclarer le solde de liquidation IBS ?

Suivez les étapes suivantes pour effectuer la déclaration du solde de liquidation annuelle de « l'IBS ». Vous devez renseigner le même formulaire.

- Cochez la ligne de l'IBS,
- Cliquez sur le bouton **Déclarer les impôts**

The screenshot shows the 'Moussahamatic' web interface. The main heading is 'Nouvelle déclaration G n° 50 (Régime des acomptes)'. Below this, there are input fields for 'Date de dépôt : 17/07/2021', 'Exercice de : 01/06/2021', and 'ac : 30/06/2021'. A 'Période Concernée' section shows 'Jun' and '2021'. The main instruction is 'Cochez uniquement les impôts à déclarer'. There are four checkboxes:
 

- TAP : Taxe sur l'Activité Professionnelle (Régime des acomptes)
- TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée (Régime des acomptes)
- IRG : Impôt sur le Revenu Global (Régime des acomptes)
- IBS : Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (Régime des acomptes)

 At the bottom left, there is an orange button labeled 'Déclarer les impôts'. Orange arrows in the image point from the text instructions to the IBS checkbox and the button.

Le formulaire correspondant s'affiche.

Code	Description de l'IRIS	Montant déductible	Taux	Montant à payer (en DA)
	Résultat Taxable			
1101	Actuelle de production de biens	0	19	0
1102	Actuelle des salaires, de l'impôt public et d'équipement ainsi que les activités agricoles et forestières	0	25	0
1103	Les activités d'assurance et de services	0	28	0
1104	Exonération de dividendes et de plus-values (1)	0	32	0
1105	Montant du crédit d'impôt (2)	0	35	0
1106	Montant du crédit d'impôt (3)	0	45	0
1107	Montant du crédit d'impôt (4)	0	45	0
1108	Montant du crédit d'impôt (5)	0	45	0
1109	Montant du crédit d'impôt (6)	0	45	0
1110	Montant du crédit d'impôt (7)	0	45	0
1111	Montant du crédit d'impôt (8)	0	45	0
1112	Montant du crédit d'impôt (9)	0	45	0

- Vous devez renseigner tous les onglets de gauche à droite.
- Le dernier onglet à droite «**Récap**» représente le récapitulatif et le total des impôts déclarés.
- Cliquez sur le bouton **Calculer** pour calculer le montant total de la déclaration et éventuellement les pénalités de retard.
- Cliquez sur le bouton **Enregistre** pour enregistrer votre déclaration.

Vous retrouverez votre déclaration dans la rubrique → «**Déclaration**» → «**Déclaration G50**».

### Observations importantes

- Assurez-vous des montants renseignés en consultant votre déclaration.
- Vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre déclaration, avant de l'envoyer à nos services.
- Votre déclaration en ligne n'est considérée comme étant envoyée et réceptionnée par nos services que lorsque vous procédez à son envoi en cliquant sur le bouton « envoyer ».



- Le formulaire ci-après s'affiche.
- Sélectionnez la ligne d'impôt correspondante à votre déclaration « **Néant** ».

- le formulaire ci-après s'affiche.

- Vous devez renseigner tous les onglets de gauche à droite.
- Le dernier onglet à droite «**Récap**» représente le récapitulatif et le total des impôts déclarés.
- Cliquez sur le bouton **Calculer** pour calculer le montant total de la déclaration et éventuellement les pénalités de retard.
- Cliquez sur le bouton **Enregistre** pour enregistrer votre déclaration.

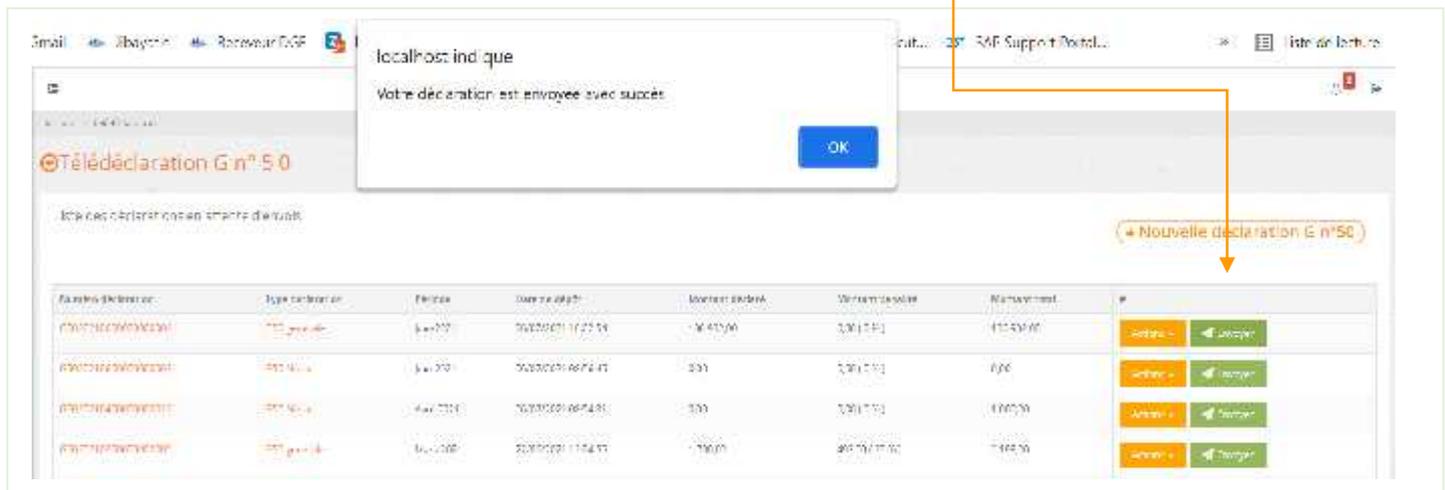
Vous retrouverez votre déclaration dans la rubrique → «**Déclaration**» → «**Déclaration G50**».

### Observations importantes

- Assurez-vous des montants renseignés en consultant votre déclaration.
- Vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre déclaration, avant de l'envoyer à nos services.
- Votre déclaration en ligne n'est considérée comme étant envoyée et réceptionnée par nos services que lorsque vous procédez à son envoi en cliquant sur le bouton « envoyer ».

### B - Comment envoyer votre déclaration à nos services ?

- Allez dans le menu de navigation à gauche ➔ «**Déclaration**» ➔ «**Déclaration G50** ».
- Consultez et vérifiez votre déclaration. S'il n'y a pas d'erreur, vous pouvez procéder à l'envoi de votre déclaration en cliquant sur le bouton **Envoyer** comme indiqué sur la figure suivante :



- Dès que votre déclaration est envoyée, vous la retrouverez dans la rubrique « **Paiement** » dans le menu de navigation à gauche ➔ «**Paiement**» ➔ «**Paiement G50** ».

### Observations importantes

- Votre déclaration en ligne n'est considérée comme étant réceptionnée par nos services que lorsqu'elle est envoyée.
- La déclaration envoyée hors délais légaux est soumise aux pénalités de retard légalement prévues.



Cette fenêtre de paiement en ligne s'affiche. Vous devez :

- Accepter les conditions d'utilisation pour pouvoir effectuer votre paiement en cochant sur le bouton « **Accepter les conditions d'utilisation** ».
- Valider ensuite le captcha « **je ne suis pas un robot** » et cliquer sur le bouton « **valider** ».

- Vous serez automatiquement redirigé vers la plateforme de paiement en ligne.

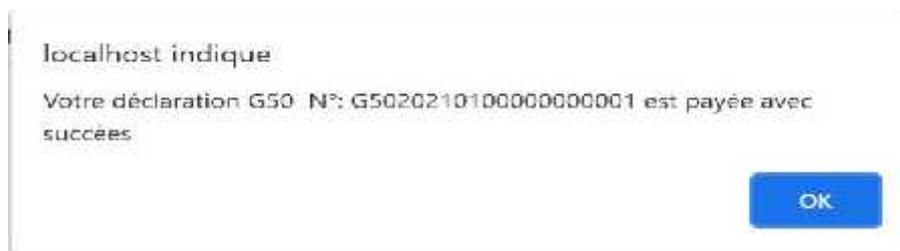
Exemple de paiement par carte CIB

- Renseignez les informations relatives à votre carte bancaire (**CIB**) ou (**EDAHABIA**) à savoir :
  - ✓ Le Numéro de la carte,
  - ✓ La Date d'expiration,
  - ✓ Nom et prénom.
- Validez votre paiement en cliquant sur le bouton 

- Patientez le temps que le système vérifie l'authenticité de vos données, la page ci-après s'affiche.

- Saisissez votre «**mot de passe** », puis cliquez sur le bouton « **Valider** ».
- Patientez le temps d'assurer l'exécution de la transaction.

Une fois que la transaction réussie, le message ci-après s'affiche en vous indiquant le succès de votre paiement.



- Votre déclaration est désormais payée. Elle apparaîtra dans la rubrique «**Paiement** → «**Suivi des paiements** ».
- Vous pourrez consulter votre reçu de paiement et le télécharger sur cette rubrique.

Exemple de reçu de paiement

3

### Déconnexion :

N'oubliez pas de vous déconnecter et assurez-vous de ne pas partager ni sauvegarder vos informations d'identification sur un appareil tiers.

4

### Supports techniques :

Les guides de téléprocédures repris ci-dessous, sont mis à votre disposition sur les liens ci-après :

- ✓ Guide d'accès au portail de la déclaration et du paiement en ligne moussahama'tic;
- ✓ Guide d'adhésion au portail de la déclaration et du paiement en ligne Moussahama'tic;
- ✓ Guide de la déclaration et du paiement en ligne de la «**G 12**» ;
- ✓ Guide de la déclaration et du paiement en ligne de la taxe de domiciliation bancaire.

5

### Nos contacts :

- ✓ Pour obtenir des informations sur les formalités des téléprocédures, consultez le portail public «**Moussahama'tic**» sur le site web de la DGI  
**[www.mfdgi.gov.dz/moussahamaticfr](http://www.mfdgi.gov.dz/moussahamaticfr)**
- ✓ Pour les questions relatives à la procédure d'adhésion, de déclaration et de paiement d'impôts et taxes en ligne, contactez : **[moussahamtic\\_aide@mf.gov.dz](mailto:moussahamtic_aide@mf.gov.dz)**
- ✓ Pour toute difficulté rencontrée en matière de paiement en ligne, contactez-le :  
**Numéro vert : 3020.**